

La sauvegarde des monuments, une action pluridisciplinaire

Autor(en): **Verdon, Bernard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **130 (2004)**

Heft 10: **Cathédrale de Lausanne**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-99304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La sauvegarde des monuments, une action pluridisciplinaire

La cathédrale de Lausanne a toujours bénéficié de l'apport des plus hautes compétences: celles des compagnons moyenâgeux qui l'ont construite, celles des artisans italiens et néerlandais qui ont confectionné les parements liturgiques et ornements sacerdotaux, celles de l'architecte français Eugène Viollet-le-Duc (voir note ci-après) - qui fut appelé en 1872 par le Conseil d'Etat pour pallier les risques d'effondrement de la tour lanterne et lancer une vaste campagne de restauration - et, tout récemment, celles des entreprises italiennes et américaines qui ont collaboré à la réalisation des nouvelles grandes orgues inaugurées en décembre 2003. Bien public par excellence, bâtiment phare du patrimoine immobilier vaudois, le Grand Temple de la cité lausannoise appelle une gestion constructive faisant appel à de nombreux domaines spécialisés qui doivent tous être intégrés dans le processus de restauration.

Participer aux décisions qu'appelle la maintenance régulière d'un grand monument, c'est d'abord être saisi par la portée du temps. L'esprit est d'emblée frappé par l'épaisseur de l'histoire, qui constitue la vie de l'édifice et l'âme d'une force qui dépasse la seule génération humaine: toute équipe de constructeurs s'inscrit dans une continuité qu'elle a charge de reprendre et de transmettre.

La commission technique chargée par le Conseil d'Etat de la conduite des travaux d'entretien de la cathédrale (fig. 1) s'attache depuis de longues années à la réflexion pluridisciplinaire devant assurer la rigueur scientifique des prises de décision, tout en ménageant la marge de créativité nécessaire à l'exercice des talents professionnels des acteurs du patrimoine. L'exercice exige une claire définition des rôles et des compétences de chaque intervenant: un maître de l'ouvrage promoteur des intentions dont il doit assumer la responsabilité, un maître d'œuvre architecte, projeteur et coordinateur de l'ensemble de l'équipe mandatée, des experts officiels garants de la déontologie générale des actions de restauration (assistés si nécessaire par des experts extérieurs), des mandataires professionnels dans différents domaines de spécialisation, sans oublier les représentants des utilisateurs liés à la gestion et à l'exploitation de l'édifice dans ses divers usages. Cette prise en charge collective et raisonnée ne se limite toutefois pas à la simple logique d'une sauvegarde impérative de l'existant: elle trouve en effet toute sa pertinence lorsque les analyses démontrent l'intérêt de maintenir ou, à l'inverse, l'avantage d'abandonner telle ou telle partie de l'édifice. Pour l'actuel chantier de restauration des arcs-boutants de la nef, par exemple, la conjugaison de l'altération du matériau et des conditions techniques de remplacement des claveaux des arcs a démontré la nécessité d'une remise à neuf.

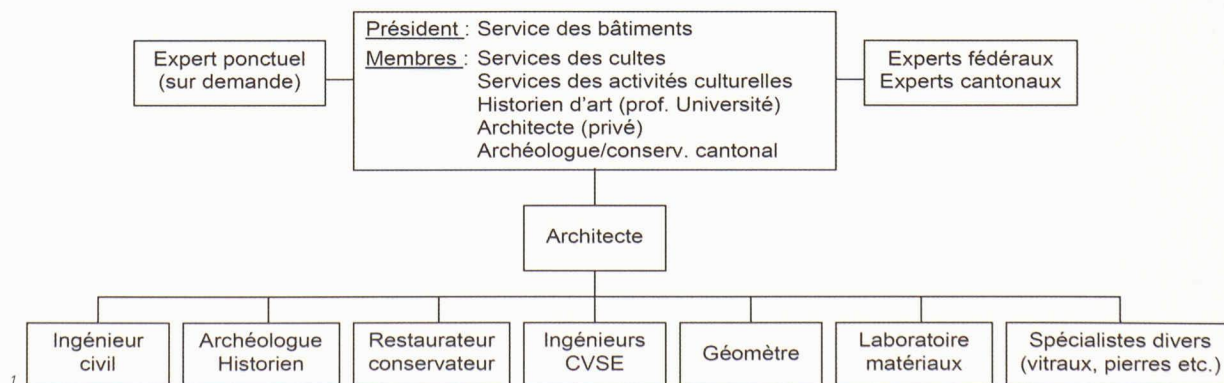


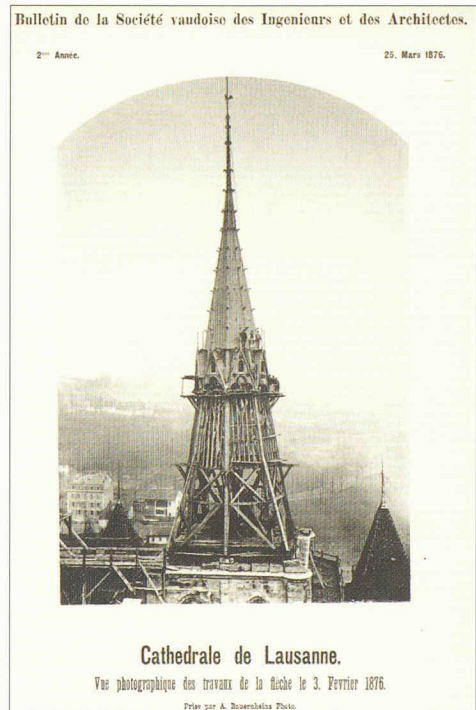
Fig. 1 : Organisation actuelle de l'entretien et des travaux de restauration de la cathédrale de Lausanne (Comité technique) (Document fourni par l'auteur)

Fig. 2 : Illustration originale accompagnant l'article de Viollet-le-Duc paru dans le N° 1/1876 du Bulletin de la société vaudoise des ingénieurs et des architectes (Document archives TRACÉS)

Les pratiques de la restauration moderne sous l'égide de la pluridisciplinarité ne sont en fait que la simple ré-interprétation de pratiques professionnelles disparues, redécouvertes aujourd'hui pour la gestion de problèmes complexes. Et cela ne s'applique pas au seul domaine de la restauration, mais également dans les secteurs les plus pointus de l'industrie, du sport ou de la transmission universitaire des savoirs.

La lecture des couches établies au cours de huit siècles d'histoire par les équipes de constructeurs qui se sont succédé autour de l'édifice fonde ainsi l'esprit de toute action contemporaine : s'efforcer en permanence de regarder le bâti dans l'effervescence de son histoire.

Bernard Verdon, architecte EPF/SIA
Section Etudes et Réalisations, SBMA/DINF
Place de la Riponne 10, CH - 1014 Lausanne



2

Cathédrale de Lausanne : note sur la flèche nouvelle par M. E. Viollet-le-Duc¹

« La flèche en charpente qui jusqu'en 1875 surmontait la lanterne de la cathédrale de Lausanne, établie en 1825 après un incendie qui avait détruit l'ancienne flèche, s'élevait sur un massif octogone de maçonnerie qui reposait presque entièrement sur les voûtes. De plus, cette charpente elle-même reportait tout son poids sur ces voûtes ou sur les galeries intérieures, dans les parties faibles et non sur les points d'appui.

La lanterne elle-même avait été établie primitivement aux trois quarts en porte à faux sur les arcs doubleaux des voûtes du transept, c'est-à-dire que trois des murs de cette lanterne reposaient pour plus de moitié en dehors de la jouée externe de trois de ces arcs.

Il en était résulté, très anciennement, des lézardes profondes dans les maçonneries de cette lanterne, un bouclement prononcé des murs, un affaissement et un écartement général qui avaient nécessité le bouchement de la plupart des fenêtres et le placement de tirants de fer à diverses hauteurs.

La situation avait paru si alarmante, qu'il y a quelques années on avait cru ne trouver d'autre remède au mal que de démolir entièrement cette lanterne et sa flèche, pour reconstruire le tout dans des conditions convenables de stabilité.

Lorsque je fus appelé à Lausanne, en 1872, pour examiner la question, je reconnus que si les constructions de la lanterne présentaient un aspect peu rassurant, la stabilité des quatre points d'appui d'angle n'était pas cependant compromise et que le désordre ne s'était produit que dans les milieux. Qu'en soutenant ces milieux par des moyens énergiques et en reportant leur charge sur les quatre points d'appui, on pouvait se dispenser de démonter cette lanterne dont l'intérieur est si remarquable.

C'est pourquoi je proposai d'établir quatre arcs de décharge en sous-œuvre dans la hauteur des combles; arcs à courbure très tendue, avec chaînage à la base et puissants sommiers dans les reins des voûtes, afin de soulager complètement les arcs doubleaux et les voûtes des nefs et d'arrêter tout affaissement ultérieur; puis de démolir la flèche en charpente et la maçonnerie qui la portait, afin de soulager la voûte de la lanterne poussant violemment au vide, et de remplacer cet ensemble par une nouvelle flèche en charpente dont toutes les pesanteurs seraient réparties sur les quatre points d'appui d'angles et sur les piles milieux des galeries, mais celles-ci soulagées par la combinaison de la charpenterie. C'est pourquoi l'octogone de la flèche actuelle dut présenter ses angles et non ses faces à l'aplomb des huit points d'appui.

Il fallait toutefois conserver l'aspect de la décoration externe de la base de cette flèche qui se compose d'une haute arcature avec quatre gâbles sur les milieux et quatre pinacles aux quatre angles.

Cette dernière partie de la restauration sera mise en place dès que la couverture de la flèche aura atteint les parties basses. »

¹ Ce texte de Viollet-le-Duc a paru dans le *Bulletin de la société vaudoise des ingénieurs et des architectes* N° 1/1876. L'ancêtre de *TRACÉS* entamait alors sa deuxième année d'existence sous la houlette de Georges Bridel, éditeur à la Place de la Louve à Lausanne, et le prix de l'abonnement annuel pour quatre numéros était de 3 Frs pour la Suisse et de 3.50 Frs pour l'étranger ! Outre la contribution de Viollet-le-Duc, ce numéro du 25 mars 1876 abordait notamment la question du Simplon et de la route des Indes, ainsi que celle du tunnel sous-marin de la... Manche !